

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA STABILITÉ DES PRIX ET DES SALAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Puis-je poser une question au ministre des Finances? Les dirigeants du patronat et du salariat ont-ils rejeté l'idée de principes directeurs librement suivis qu'il a proposée il y a quelques jours?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Je n'ai jamais employé l'expression «principes directeurs» dans aucune de mes déclarations, mais je suis convaincu que le patronat et le salariat prêteront l'oreille à l'appel du gouvernement qui leur demande de faire preuve de retenue dans les circonstances actuelles. Il est de la plus haute importance, pour les emplois existants et pour la rentabilité de notre industrie, que nos coûts et nos prix n'augmentent pas aussi rapidement qu'ils le font.

M. Woolliams: Le ministre des Finances confirmera-t-il ou niera-t-il maintenant que cela ne s'applique pas aux fonctionnaires?

L'hon. M. Sharp: C'est une question qui sera, bien entendu, traitée en temps utile lorsque nous en serons venus à négocier avec les employés de la fonction publique. Je suis persuadé qu'ils seront traités avec équité et je présume que le gouvernement appliquera à l'égard de ses propres employés le genre de règles qu'il préconise et continuera de préconiser de façon générale au grand public.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

L'ÉLIMINATION DES RISQUES D'ACCIDENTS PRÈS DE BROCKVILLE (ONT.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. V. Noble (Grey-Nord): Ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Le gouvernement entend-il prendre des mesures dès maintenant afin d'écartier le danger que constitue le tronçon de la route transcanadienne, dénommé la section de la mort, près de Brockville, où cinq personnes ont perdu la vie hier, ce qui porte à 16 le nombre des victimes de la route à cet endroit?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que cette question relève du ministère fédéral. Le ministre pourrait y répondre, s'il y a lieu.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): En vertu de l'accord concernant la route transcanadienne et au titre de la loi, la responsabilité de cette route incombe aux provinces. Le gouvernement

[Le très hon. M. Pearson.]

fédéral contribue très sensiblement à en acquitter les frais, mais il n'a rien à voir avec son tracé.

M. Noble: Si le ministre voulait prendre certaines initiatives, exercer certaines pressions sur le gouvernement provincial, ce danger réel...

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous ne disposons que de 30 minutes et j'ai l'impression que nous avons à étudier pendant ce temps assez de questions fédérales sans nous embarquer dans des affaires provinciales.

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

PROLONGEMENT DU MÉTRO DE MONTRÉAL, P.Q. COMME MESURE D'ASSISTANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la déclaration du premier ministre Daniel Johnson hier, concernant le prolongement du métro de Montréal comme mesure visant à pallier le chômage dans la région de Montréal, le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder une assistance financière au gouvernement du Québec ou à la cité de Montréal, selon le cas?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Bien entendu, je tiendrai cette question comme préavis.

LES FINANCES

LA RESTAURATION DU TAUX DE CHANGE FLOTTANT POUR LE DOLLAR CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait à la nouvelle publiée hier selon laquelle la Banque du Canada aurait pris des mesures pour dévaluer le dollar canadien de sorte qu'il se rapproche du niveau de stabilisation. Comme ces deux obligations du gouvernement, le maintien du taux fixe et le maintien de la limite des réserves à 2.6 millions de dollars, vont sûrement entrer en conflit, le gouvernement a-t-il songé à se ménager des entretiens avec le Fonds monétaire international en vue de restaurer le taux de change flottant pour le dollar canadien?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.